

L'ÉVÉNEMENT

BIODIVERSITÉ Prendre en compte la biodiversité ordinaire dans les parcelles agricoles. Voilà l'objectif du projet d'Observatoire agricole de la biodiversité porté par Symbiose Allier et accompagné par le LIT (Laboratoire d'innovation territoriale) grandes cultures en Auvergne.

Observer, répertorier et préconiser



Éric Foncelle, vice-président de l'association Symbiose 03, Catherine Brenon, responsable de l'Unité eau-environnement à la Chambre d'agriculture de l'Allier et Jean Martin, céréalier installé à Loriges.

d'agriculture de l'Allier. Mais là encore, il faut s'armer de patience avant de dégager des conclusions : « Il nous faudra bien au minimum cinq années avant de pouvoir commencer à analyser nos résultats. D'une année sur l'autre, la biodiversité peut être complètement différente ».

Pas de bonnes ou de mauvaises pratiques, ni de miracle

Mais l'objectif, à termes, est bien de mieux connaître cette biodiversité ordinaire autour des parcelles. « Ce que nous voulons c'est comprendre dans un premier temps et créer des préconisations dans un second temps », projette Éric Foncelle. Avec une idée en tête, celle de « ne jamais opposer les productions ni les systèmes. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises pratiques. Ni de recette miracle. Faire progresser tout le monde plutôt que de vouloir tout révolutionner paraît bien plus réalisable. Tout cela, loin des grands discours ». De la logique donc. Dans les champs, comme dans la tête.

(*) Les membres fondateurs sont : La Chambre d'agriculture de l'Allier, la FNSEA 03, les Jeunes agriculteurs de l'Allier, la Coordination rurale de l'Allier, la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier, le Syndicat des agriculteurs irrigants du Val d'Allier Bourbonnais, le Syndicat de la propriété privée rurale de l'Allier, le Syndicat de la forêt privée de l'Allier, l'Union bourbonnaise des exploitants et des propriétaires d'étang, la Fédération départementale des coopératives de l'Allier et le Syndicat des négociants en grain de l'Allier.

MARIE RENAUD
L'ALLIER AGRICOLE

Certains parleront de protocoles écologiques. Eux préfèrent, sans doute, parler de logique. « Préserver l'environnement en se tenant loin des discours utopistes, c'est cela que nous voulons », résume Éric Foncelle, vice-président de l'association Symbiose 03. C'est même toute l'ambition de cette association, créée en 2015 (*) qui s'attache à rassembler des adhérents de divers horizons pour parler d'environnement en restant ancré dans le réel. « Nous sommes très attachés à la triple performance : environnementale, économique et sociale », assure l'agriculteur installé à Saulzet.

« Comprendre ce qui se passe autour de mes parcelles »

Une vision partagée par l'ensemble des adhérents de Symbiose Allier, dont Jean Martin, installé en Gaec avec son fils sur 218 hectares de cultures (blé, colza, maïs, tournesol) à Loriges (03). L'agriculteur participe à l'Observatoire agricole de la biodiversité (voir hors-texte ci-après) sur son exploitation. « J'ai besoin de comprendre ce qui se passe autour de mes parcelles. Observer la biodiversité ordinaire et se demander pourquoi tel insecte est présent dans cette parcelle alors qu'il

n'est pas dans d'autres, nous aidera à progresser dans nos pratiques ». Un souci du détail qui ne date pas d'hier puisque le céréalier pratique déjà le *No labour* sur certaines parcelles et s'est essayé aux couverts végétaux sur d'autres. « J'ai envie de progresser dans le bon sens mais sans jamais tomber dans l'utopie ni mettre en péril la viabilité économique de mon exploitation ». Un travail qui prend du temps, celui de la nature : « À partir du moment où on met quelque chose en place, on ne voit les résultats que l'année suivante ».

Plusieurs années d'observation

Sur son exploitation, trois protocoles de l'OAB sont mis en place : les vers de terre, les invertébrés terrestres et les abeilles solitaires. « Le protocole est toujours le même, partout en France. La manière de faire est la même, les distances à respecter sont les mêmes, les relevés sont les mêmes. L'idée est d'avoir un panel le plus large possible de la biodiversité ordinaire sans tenir compte de la région ou de la production », évoque Catherine Brenon, responsable de l'Unité eau-environnement à la Chambre

PORTÉ PAR LIMAGRAIN, ANIMÉ PAR CÉRÉALES VALLÉE

LE LIT GRANDES CULTURES EN AUVERGNE

L'Observatoire agricole de la biodiversité est un des premiers projets accompagnés par le LIT grandes cultures en Auvergne depuis son lancement. En positionnant l'agriculteur comme acteur du suivi de la biodiversité, l'Observatoire s'inscrit pleinement dans la démarche d'innovation participative promue par le Living Lab. L'accompagnement du LIT (un financement équivalent à 20 % du projet) permet notamment la mise en place des protocoles et le suivi des observations dans des exploitations impliquées, le déploiement dans de nouvelles exploitations du territoire et la publication de premiers résultats.

Le LIT grandes cultures en Auvergne, porté par Limagrain et animé par Céréales Vallée (*) est un espace d'accueil et d'émergence de projets visant à concevoir, évaluer et diffuser des solutions innovantes inspirées des principes de l'agroécologie, pour et avec les agriculteurs, en lien avec les autres acteurs du territoire. Par une démarche d'innovation ouverte et participative, il ambitionne de faire de son territoire une zone d'excellence en grandes cultures pionnière en Europe.

(*) Les partenaires fondateurs du Laboratoire d'innovation territoriale (LIT) sont Limagrain (le porteur), Céréales Vallée (l'animateur), l'Inra, l'Irstea, la Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Arvalis et Velagro Sup.

QUATRE PROTOCOLES SIMPLES ET PRÉCIS

Mis en place depuis 2009, l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) est piloté au niveau national par le ministère de l'Agriculture. Chaque département peut ou non mettre en place cet observatoire. Dans l'Allier, l'OAB a été impulsé par Symbiose et existe grâce à l'appui technique de la Chambre d'agriculture, de la Fédération départementale des chasseurs et du Conservatoire des espaces naturels.

L'OAB propose quatre protocoles d'observation :

- **Papillons** : Les papillons sont sensibles aux modifications d'habitat et à la présence de plantes sauvages. Ce sont des indicateurs de l'état de santé du milieu.
- **En pratique** : Il suffit de compter des papillons de jour le long d'une parcelle.
- **Abeilles solitaires** : Certaines espèces réalisent la pollinisation des arbres fruitiers et des cultures précoces.
- **En pratique** : Pose



de nichoirs à abeilles solitaires.

- **Invertébrés terrestres** : De nombreux invertébrés vivent à la surface du sol. En fonction de leur régime alimentaire, ils pourront être considérés comme ravageurs ou auxiliaire de culture.

En pratique : Observation sous des planches posées à même le sol.

- **Vers de terre** : Leur présence donne une indication sur la qualité biologique du sol étudié.

En pratique : Arroser un carré au sol avec une solution irritante à base de moutarde.